

MAISON COMMUNE

« Votre bulletin municipal »

Numéro 3
Automne
2021



SOMMAIRE :

- P 2

Editorial – le mot du Maire

- P 3

Le Conseil municipal

- P 4 et 5

Les travaux

- P 6

Bien vivre ensemble

- P 7

Le tri sélectif

- P 8

Les coordonnées utiles

- P 9

Nos professionnels

- P 10 et 11

Un habitant – Un métier

- P 12 et 13

Nos enfants dessinent

- P 14 à 17

Vos photos !

- P 18 et 19

Jeux et coloriages

- P 20

Retour sur nos festivités



Avosnes d'hier et d'aujourd'hui vu depuis le chemin de la source de la Frenière



EDITORIAL

Le mot du Maire

Chères habitantes, Chers habitants,

Le Conseil municipal se joint à moi pour souhaiter la bienvenue et une très bonne installation aux nouveaux habitants arrivés à Avosnes.

Vous trouverez dans ce nouveau numéro de Maison Commune une première partie des travaux effectués au cours de l'année 2021 : la réfection des chaussées des rues du cimetière et de la Perrière par la société Rosa, l'installation et le remplacement d'un grand nombre de panneaux de signalisation par l'entreprise Enseignes et Lumières, la mise en place de bancs par l'entreprise MD Aménagement, la réfection du chemin d'accès du lavoir de la Villière et le gravillonnage du cimetière d'Avosnes.

Pour mémoire, les travaux de sécurisation d'eau potable engagés par le SESAM 21 sur notre commune sont terminés.

A l'heure où j'écris ces mots, la nouvelle citerne incendie de Pataud est en cours d'installation. D'autres travaux sont programmés prochainement : le remplacement de notre Monument aux Morts, la pose d'une marquise sur la façade de la Mairie pour protéger la porte d'entrée et la réfection du mur de soutènement de la rue Clerc.

Sachez que nous avons engagé une démarche pour la création d'un site internet communal, pour une meilleure communication et que la fibre optique arrive sur notre commune. Déployée par la société Altitude en collaboration avec le Conseil départemental, elle serait commercialisable début 2022.

Enfin, l'été 2021 fut sous le signe de la reprise de moments conviviaux que vous retrouverez également en images dans ce bulletin.

En vous souhaitant une bonne lecture,

A bientôt,

ADRIEN MÉNÉTRIER
Maire d'Avosnes



Une photo historique !

De la droite vers la gauche :

Philibert FOUARD,
Maire de 1983 à 2008,

Gilles MOUSSERON,
Maire de 2008 à 2014,

Patrick GUIMOND,
Maire de 2014 à 2020

et Adrien MÉNÉTRIER,
Maire depuis mai 2020.

LE CONSEIL MUNICIPAL



Adrien MÉNÉTRIER,
40 ans, exploitant agricole,
MAIRE - Délégué à la CCOM Terres d'Auxois et
au SESAM 21, Membre de la commission
Développement Durable de la CCOM,
correspondant auprès de l'école de Villy-en-
Auxois



Adrien THUBET,
26 ans, exploitant agricole,
ADJOINT AU MAIRE - Chargé de l'agent
technique, Correspondant Défense, Membre des
commissions : Travaux, Environnement et
Bois/Forêt



Bertrand GUILLOT,
46 ans, inspecteur des Finances publiques,
CONSEILLER DÉLÉGUÉ à la communication et
au soutien administratif et juridique, Membre de
la commission Environnement de la CCOM,
Délégué auprès de Territoires Numériques,
Membre des commissions : Finances,
Communication, Travaux et Environnement



Noëlle CASTELLA,
68 ans, retraitée,
CONSEILLERE MUNICIPALE - Déléguée
auprès du SICECO, Membre de la commission
de contrôle des listes électorales, membre des
commissions Communication et Travaux



Gérard RENARD,
53 ans, chauffeur indépendant,
CONSEILLER MUNICIPAL - Membre de la
commission Bois/Forêt



Sylvie MENETRIER,
56 ans, directrice d'EHPAD,
CONSEILLERE MUNICIPALE - Membre des
commissions : Finances, Communication,
Travaux et Environnement

Comme vous le savez certainement M. Bastien GARDEZ a quitté notre commune et a démissionné du Conseil municipal en juillet 2021. Nous le remercions de sa collaboration et lui souhaitons une bonne continuation dans ses projets futurs.

LES TRAVAUX REALISES



Ci-dessus et à gauche : les travaux de voiries 2021 – rue de la Perrière et rue du cimetière avant/pendant/après.

Ci-contre et ci-dessous : de nouveaux bancs ont été implantés place de l'Église et au cimetière de Barain. Une ligne sobre en pierre. Ils feront des petits l'année prochaine...



Ci-dessous : outre son fleurissement, le chemin d'accès à l'entrée du lavoir de la Villière fait peau neuve.





Ci-contre : remplacement et installation de près de 25 nouveaux panneaux. Pour votre sécurité, la vitesse est désormais limitée à 30km/h dans les rues trigot, de la roche, du petit puits, clerc, gogot, villière et pataud. Pour info, la mise en place d'un miroir en haut de la rue clerc nécessite un stop selon la législation. La dimension des panneaux répond à la norme applicable.



Ci-contre et ci-dessous : les nouvelles vasques et bancs devant la Mairie et les nouvelles jardinières à réserve d'eau que vous avez pu remarquer lors du fleurissement cet été.



HERVE GRANDCHAMP Notre agent technique

Au service de notre commune depuis décembre 1995 et principalement présent les jeudis, Hervé fut très sollicité cet été pour les tontes et le débroussaillage. La saison chaude et pluvieuse ne lui a pas laissé de répit tant l'herbe à pousser !

Chapeau également pour notre beau cimetière fraîchement gravillonné.

Beaucoup de familles furent très sensibles à sa mise en valeur de ces derniers mois.

Merci Hervé !





Nos Chers VOISINS

1- Je respecte le règlement de collecte institué par la CC Terres d'Auxois et je pratique le tri sélectif de mes déchets. Ainsi lorsque j'utilise les points d'apport volontaires, je ne laisse rien en dehors des containers ou sur la voie publique.

J'attends le jour de la collecte pour sortir mon bac et je le ramasse dès que possible. Je ne le laisse pas sur la voie publique.

2- Je respecte la propreté des espaces publics et je veille à nettoyer rapidement en cas de salissure accidentelle.

Je n'abandonne pas dans la rue ou sur mon terrain privé des épaves de véhicules de toute nature. Je transferts mes épaves dans un centre de véhicules hors d'usage (loi n°2019-1461 du 27/12/2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique – art L541-21-4 du Code de l'environnement).

Mon terrain n'est pas une décharge et je fais en sorte que les encombrants et déchets de toute nature soient acheminés dans des centres de collectes appropriés (art L541-3 du Code de l'environnement).

3- Je suis un particulier. J'évite de pratiquer des activités bruyantes le dimanche et les jours fériés malgré la tolérance de 10h à 12h.

Je m'arrange pour le faire :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

et le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h (arrêté préfectoral n°99-242 du 16/06/1999)

Plus généralement, je fais preuve de bon sens et je communique cordialement avec mes voisins.

4- Je m'assure de mes obligations déclaratives, de mes limites et du respect des alignements auprès de la Mairie avant de commencer tout type de travaux répondant aux règles d'urbanisme.

5- J'élague mes arbres et arbustes qui dépassent sur le domaine public et chez les voisins.

Je veille à ce que mes arbres ne perturbent pas le réseau électrique et téléphonique.

Je composte, broie et/ou dépose mes déchets verts à la déchetterie, je ne les brûle pas (arrêté préfectoral n°17-550 du 10/08/2017).

6- Je suis professionnel de l'agriculture : je prends garde à ne pas salir démesurément les voies publiques.

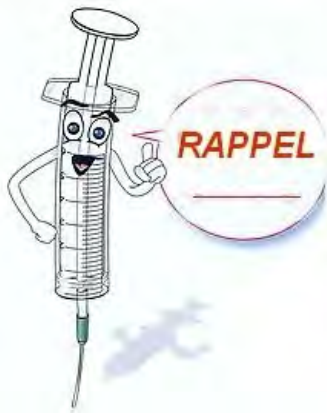
Je suis promeneur : je respecte les cultures... celles-ci ne doivent pas être traversées, ni à pied, ni à cheval, ni en VTT, ni en quad, pour ne pas abîmer les plantations.

7- Je tiens mon animal en laisse. Je ne le laisse pas divaguer.

Je ne le laisse pas faire ses besoins n'importe où, ou je ramasse ses déjections.

Je m'assure que mon compagnon n'est pas une nuisance sonore pour mes voisins. L'enfermement n'est pas une solution. Les colliers anti-aboiements de nouvelle génération respectent la santé et les droits de l'animal.





LE TRI SELECTIF



Nous ne le répéterons jamais assez... Les bons gestes sont faciles ! Respectons nous les uns les autres et soyons solidaires !

Les points d'apport volontaire sont dédiés au tri sélectif et ne sont pas des déchetteries ni des décharges sauvages ! Les ordures ménagères, les vêtements, les cartons d'emballage et de livraison n'y sont pas les bienvenus.

Les dépôts sauvages (ou dépôts de déchets en dehors des contenants prévus à cet effet, sans respect des consignes de tri ni des lieux de dépôts) sont, dans l'esprit, intolérables, et dans les faits, illégaux.

Ce type d'incivilités a pour conséquences de nuire à la propreté publique, de rendre désagréables les lieux pour les personnes qui trient correctement et d'occasionner d'éventuels accidents (envols, pollution).

Le nettoyage des dépôts sauvages a également des conséquences financières qui peuvent impacter les impôts locaux et les redevances.

Ce type d'agissement expose ses auteurs à une contravention de 5ème classe tel que prévu à l'article R 635-8 du Code Pénal (jusqu'à 1 500 € d'amende et confiscation du véhicule ayant servi au transport des déchets).



Ci-contre et ci-dessus : les cartons vont en déchetterie !

Il arrive que les containers soient pleins. C'est la vie !!

Alors en attendant que la CCOM le vide soit vous ramenez votre tri à votre domicile soit vous pouvez le déposer dans n'importe quel autre PAV de la CCOM !

Merci de votre civisme et de votre bon sens.



Pour recycler il faut trier
Points d'apport volontaire
Ce que l'on peut mettre :



LES INDÉSIRABLES



COORDONNEES UTILES

Samu : 15
Police : 17
Pompiers : 18
Médecin de garde : 118 018
SOS Violences conjugales : 39 19

Toutes urgences (numéro européen) : 112
Centre Antipoison (Nancy) : 03 83 32 36 36
Pharmacie de garde : serveur vocal 3915
Sans abris : 115
Enfants maltraités : 119
Enfants disparus : 116 000

Gendarmerie (Vitteaux) : 03 80 33 95 95

Mairie d'Avosnes
9 rue de l'Hôpital
21350 AVOSNES
Tél : 03 80 33 32 28
courriel : avosnes.mairie@orange.fr
ouverture au public : le jeudi de 14h30 à 17h30

CC Terres d'Auxois
3 place de la gare
21140 SEMUR-EN-AUXOIS
Tél : 03 80 97 26 65
courriel : contact@ccterres-auxois.fr
site : www.ccterres-auxois.fr
ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

SESAM 21 - Syndicat des Eaux et de Services Auxois-Morvan
5 rue du 8 mai
21140 SEMUR-EN-AUXOIS
Tél : 03 71 95 00 01
Urgence réseau d'eau : 0977 401 123
courriel : administration@sesam21.fr
site : www.sesam21.fr

ENEDIS Urgence coupure réseau :
Tél : 0972 675 021

ORANGE Dommages sur réseau (chute d'arbres, câbles arrachés/détendus, poteaux cassés, etc):
<https://dommages-reseaux.orange.fr>

Bureau de Poste de Vitteaux
20 rue Edmé Millot
21350 VITTEAUX
ouverture au public : du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 14h à 16h et le samedi de 09h à 12h

Déchetterie de Vitteaux
3 rue de l'Hautot
21350 VITTEAUX
Horaires d'hiver octobre à mars :
les lundi et mercredi de 14h à 17h
le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
Horaires d'été avril à septembre :
les lundi et mercredi de 14h30 à 18h
le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Sous-préfecture de Montbard
25 rue Champfleury
21500 MONTBARD
Tél : 03 45 43 80 50
site : www.cote-dor.gouv.fr
ouverture au public : du lundi au jeudi de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30 et le vendredi de 8h45 à 13h30

Cabinets Infirmiers et soins à domicile :
Vitteaux : 03 80 49 60 64
St-Thibault : 06 47 83 57 15
Sombornon : 03 80 33 36 93

Assistante Sociale (Espace solidarité du Conseil Départemental de la Côte-d'Or) : 03 80 63 35 61
ADMR (Vitteaux) : 03 80 49 69 80

DROGUES Info Service : 0800 23 13 13

SIDA Info Service : 0800 840 800

COVID-19 Info Service : 0800 130 000
www.gouvernement.fr/info-coronavirus



**Attention les nouveaux
jours et horaires
élargis ne seront
effectifs qu'à partir du
01/01/2022**



NOS PROFESSIONNELS*

* issus des données publiques au 01/11/2021

Nos exploitants agricoles et éleveurs :

Entreprise Jean-Luc BOYER
siret 411 687 007 00012

LE VERGER DE L'ABEILLE
Entreprise Agnès de CHARENTENAY
siret 326 278 546 00048
www.vergerdelabeille.com



EARL CHAROLAIS DE LA COLLINE
siret 539 920 306 00013
et Entreprise Bruno MOUSSERON
siret 421 650 896 00010

Entreprise Philibert FOUARD
siret 353 138 951 00010

Entreprise Dominique MARCHAL
RANCH DES BOUCHOTS
siret 510 777 220 00029

GAEC MENETRIER PARIZOT
siret 518 786 538 00018

Entreprise Gilles MOUSSERON
siret 420 641 441 00019

Entreprise Adrien THUBET
siret 840 282 941 00011

Nos activités artistiques et créatives :

ENTOMOCURIOSITES
Entreprise Bertrand GUILLOT
siret 819 539 495 00013
www.entomocuriosites.com



Notre restauration à emporter :

EMILOU PIZZA
Entreprise Laurent CROCE
siret 828 183 020 00019
14 rue de la Roche à Avosnes
Vente ambulante de pizzas de 17h30 à 21h30 :
mardi à Avosnes / mercredi à Braux
jeudi à Villy-en-Auxois / vendredi à Saffres
samedi à Vitteaux (parking garage Renault direction Posanges)



Nos professions libérales :

Entreprise Sylvie MENETRIER
siren 453 603 144
Hameau de Barain
Médiatrice familiale D.E.

Nos commerçants et artisans :

SARL MD AMENAGEMENT - siret 851 324 848 00015
rue Clerc à Avosnes
création et entretien d'aménagements paysagers
et petits terrassements

SARL MORIN CHAUFFAGE - siret 808 997 035 00015
rue Clerc à Avosnes
plombier - chauffagiste

SASU MORIN IMMO - siret 849 720 016 00013
rue Clerc à Avosnes
nettoyage de bâtiments

Entreprise Gérard RENARD - siret 513 829 556 00010
5 rue de la Gogot à Avosnes
autres commerces de détail sur éventaies et marchés

Entreprise Benjamin DESSERPRY - siret 818 608 150 00012
achat vente de bois et élagage

Nos acteurs du tourisme :

Entreprise Ludwig DAGOREAU
VELOVITAMINE - siret 524 233 566 00040
4 rue Clerc à Avosnes
www.velovitamine.fr



Nos gîtes :

SARL LA BARINOISE - siret 485 128 383 00018
Hameau de Barain
www.labarinoise.fr

Gîte LE CAMPAGNARD
Entreprise Monique SILVESTRE - siret 419 001 854 00019
5 rue Trigot à Avosnes
www.gitelecampagnard-auxois.fr
www.gites-de-france.com/fr/bourgogne-franche-comte/cote-dor/le-campagnard-21g2108

Gîte LA CAPUCINE
Entreprise Jocelyne SEIGNOT - siret 844 039 248 00019
8 rue de la Creuse à Barain
www.gite-lacapucine-avosnes.fr
www.gites-de-france.com/fr/bourgogne-franche-comte/cote-dor/la-capucine-21g2105

UN HABITANT UN MÉTIER



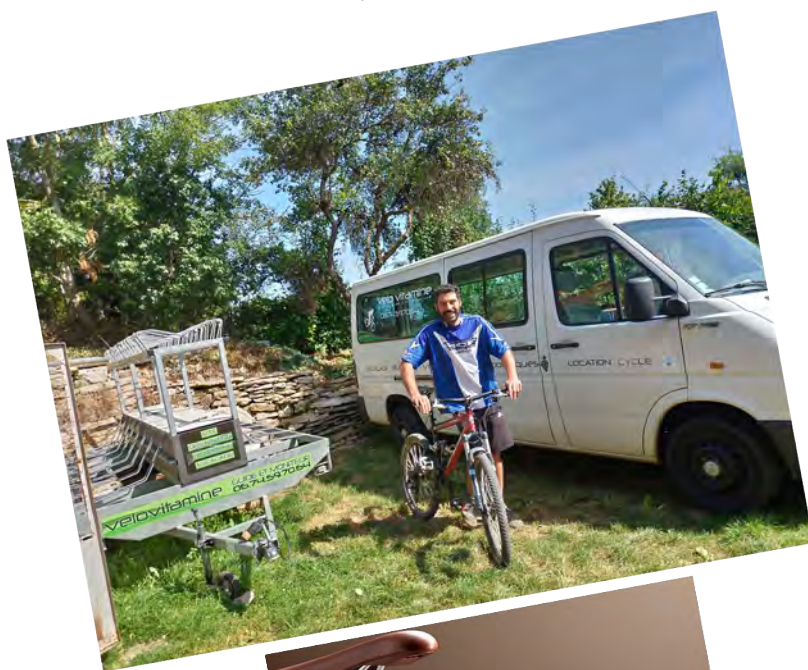
LUDWIG DAGOREAU

et sa compagne **CLAIRE LATTAUD** (assistante commerciale vente région dijonnaise)
sont arrivés à Avosnes en juin 2019

Diplômes et qualifications

Diplômé d'État « tous types de vélos »
Moniteur guide vélo, sport nature, location de vélos
Moniteur escalade

... mais aussi réparations de cycles (uniquement pour les petits veinards de la vallée de l'Ozerain)



Motivations

Travail en extérieur
Contacts humains
Aventures partagées
Adaptation aux souhaits du client

Circuits sur Avosnes

Contrées sauvages
Avosnes- Flavigny et retour par Alésia

Autres secteurs

Balades œnologiques
Côtes viticoles avec dégustation

Matériel

Grand parc de vélos adaptés de 3 ans à ...
Il n'y a pas d'âge pour commencer !

Critères d'un bon vélo

Un bon freinage !
Un vélo en rapport avec la morphologie et
la philosophie du client



Groupes adaptés aux :

- enfants
- adultes
- âges
- niveaux
- terrains
- jusqu'à 15 personnes
- et plus pour les entreprises

Pourquoi « vélo vitamine » ?

Dynamisme, partage, authenticité, se ressourcer
Comme croquer dans une orange,

Horaires: de 9h à 18h

Contact : www.velovitamine.fr

Un grand merci à Ludwig
d'avoir si gentiment répondu à
ce questionnaire qui alimente
notre bulletin.
Une belle rencontre pour se
connaître et s'apprécier entre
habitants du village !

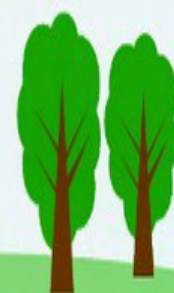


NOS ENFANTS DESSINENT...

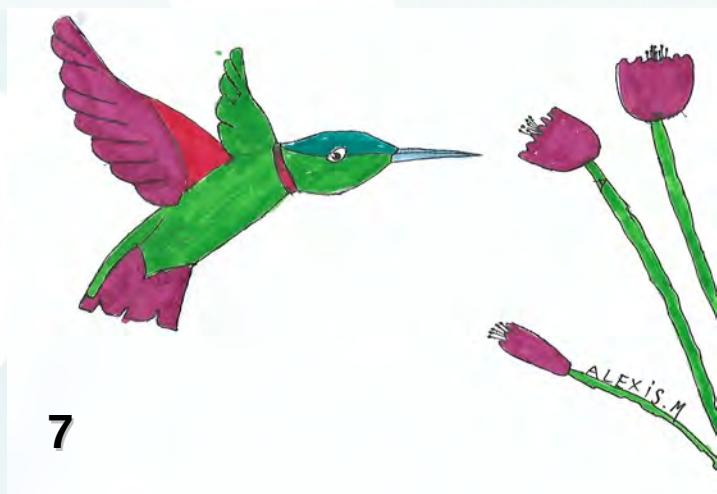


- 1 : FABI WENZEL – 6 ans
- 2 : JEANNE HENAUX – 6 ans
- 3 : MAXI MAIKOWSKI – 4 ans et demi
- 4 : ARMAND HENAUX – 7 ans
- 5 : NALA WENZEL – 3 ans et demi
- 6 : MADELEINE MAIKOWSKI – 6 ans

Merci aux enfants qui ont fait preuve une nouvelle fois de créativité haute en couleur ! L'Art naïf est au rendez-vous ! A bientôt dans une future édition...



LEUR ANIMAL PREFERE !



7

Elea
meiva
8ans

chat



8



9

Olga Neiva : 9 ans



10

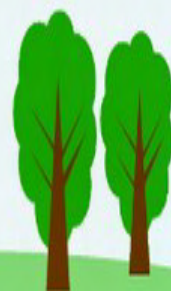


11

- 7 : ALEXIS MÉNÉTRIER – 10 ans
- 8 : ELEA NEIVA – 8 ans
- 9 : ALIZÉE MÉNÉTRIER – 8 ans
- 10 : OLGA NEIVA – 9 ans
- 11 : ROSE MÉNÉTRIER – 5 ans
- 12 : LOUIS MÉNÉTRIER – 9 ans

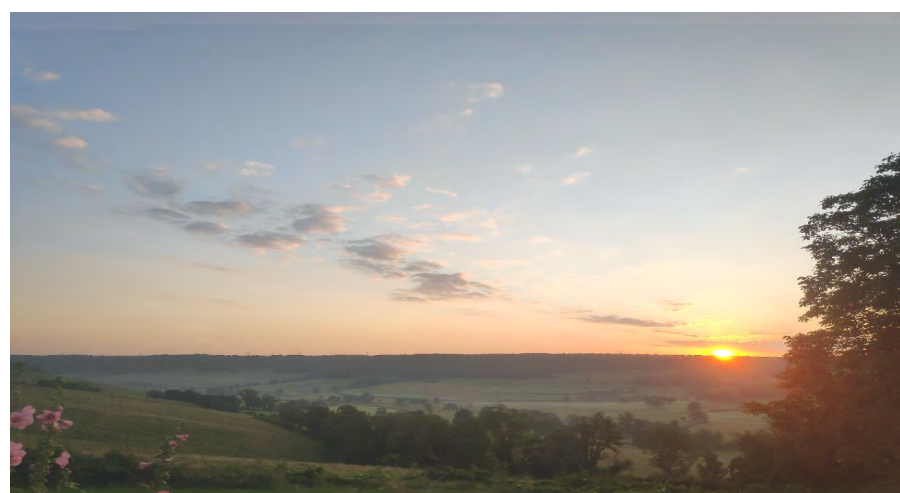


12



VOS PLUS BELLES PHOTOS





Nous remercions vivement l'ensemble des participants qui nous ont fait parvenir ces magnifiques clichés de notre campagne !

LA SUITE...



VOS PLUS BELLES VUES DU CIEL

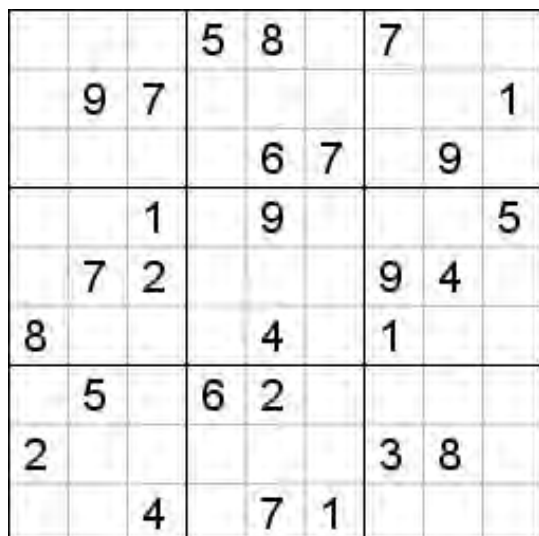
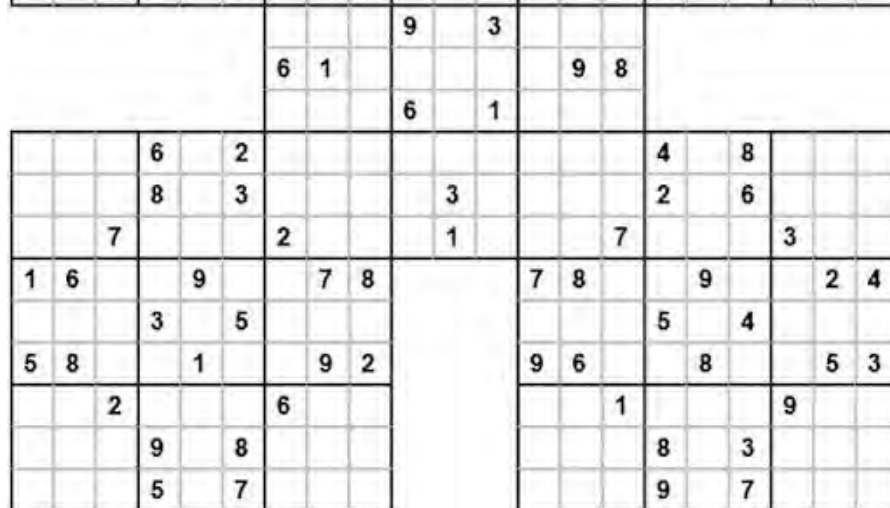
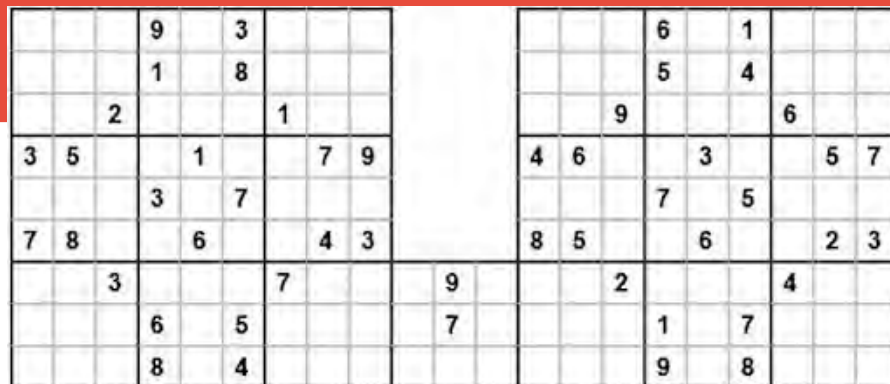


- 1 : Le village et Pataud
- 2 : Le plateau
- 3 : Avosnes
- 4 : Barain

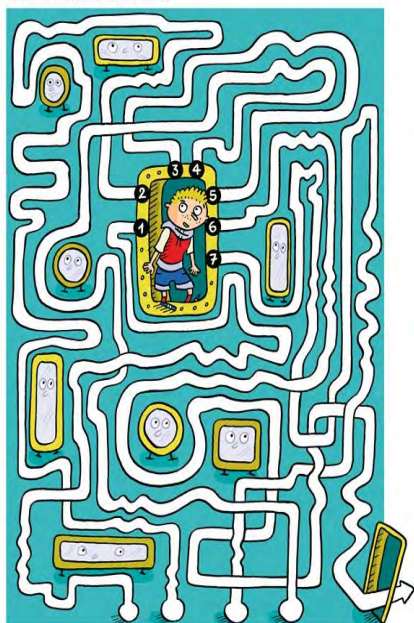
Merci au pilote
breveté pour ces
clichés hors du
commun !



JEUX : SUDOKU, SAMOURAÏ, LABYRINTHE



Quel chemin mènera Noé à la sortie ?



Vite ! Aide Alex à retourner à sa fusée.



Avosnes en chiffres :

Superficie : 11,54 km²

Situation géographique :

Latitude 47°21'56" Nord

Longitude 4°38'32" Est

Altitude : min 368 m / max 552 m

Population : 95 habitants

(en nette progression depuis 2007)

Densité : 8,23 hab/km²



COLORIAGES



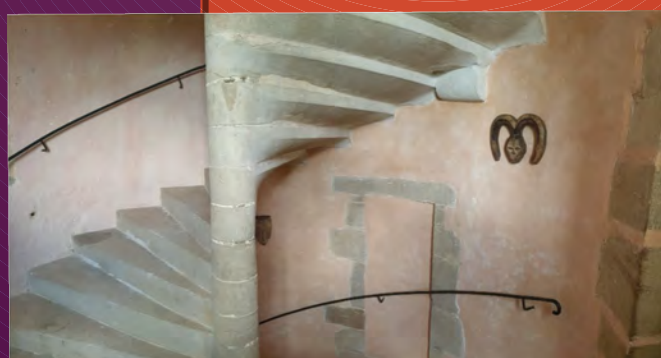
RETOUR SUR NOS RENCONTRES



La fête de St-Pierre à Barain le 27 juin 2021 : Messe suivie d'une procession dans le hameau. Sous le signe de la convivialité et d'une ambiance familiale, un vin d'honneur a clôturé la cérémonie de remise de la statue à la famille Brossard jusqu'à juin 2022.



La fête du 13 juillet 2021 : soirée Paëlla suivie de la retraite aux flambeaux et du feu d'artifice chemin des Indiens. Près de 90 convives, la plupart du village et de proches ont partagé cet instant champêtre et gourmand. A refaire !



Les journées du patrimoine du 18 et 19 septembre 2021 ont attiré une fois de plus un grand nombre de visiteurs. L'église ste Croix, la chapelle de Barain et la tour du château étaient ouvertes au public pour l'occasion. Un joli et copieux buffet a clôturé ce week-end à l'issue de la fête patronale du 19 septembre 2021.